

COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIR ET CHER DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 18 rue Roland Dorgelès
41000 BLOIS

SIRET : 342 920 576 00028
NAF : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association *Comité Départemental de Loir et Cher de la Ligue Contre le Cancer*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note de l'annexe concernant le changement de méthode de présentation suite à la première application du règlement CRC 2008-12 relatif à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Blois,
Le 9 avril 2010

SAS SECOG représentée par
Patrick COUILAUD
Commissaire aux Comptes Associé



BILAN ACTIF

Edité le 19/04/10

De la période 01 et pour 12 périodes

A C T I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
C	Frais d'établissement, droit au bail				
T	Frais de recherche et développement				
I	Concessions, brevets, licences, marques,				
F	procédés, droits et valeurs similaires				
A	Immo incorporelles en cours				
M	Autres				
M	Avances et acomptes				
O	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
B	Terrains				
I	Constructions				
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
O	Autres	20 423,68	14 958,53	5 465,15	5 506,30
B	Immobilisations corporelles en cours				
I	Avances et acomptes				
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
I	Participations				
S	Créances rattachées à des participat.				
E	Autres titres immobilisés				
F	Prêts				
A	Autres				
T O T A L I		20 423,68	14 958,53	5 465,15	5 506,30
A	STOCKS ET EN-COURS :				
C	Matières premières et autres approv.				
T	En-cours de production: biens et serv.				
I	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises				
C	AVANCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
R	CREANCES :				
I	Créances usagers et cptes rattachés	260,53		260,53	
R	Autres créances	9 772,31		9 772,31	196 383,88
C	Legs et donations en cours de				
U	réalisation				
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
A	Actions propres				
N	Autres titres	57 889,07		57 889,07	51 030,08
T	DISPONIBILITES :	92 627,11		92 627,11	52 168,96
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :					28,38
C					
O					
R	T O T A L II	160 549,02		160 549,02	299 611,30
M					
E					
P	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
G	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
T	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		180 972,70	14 958,53	166 014,17	305 117,60
ENGAGEMENT RECUS					
LEG'S NETS A REALISER					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS					

FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (donc legs et donatifs avec contrepartie d'actifs immobilisés)		RESERVES INDISPONIBLES	RESERVES STATAUTARIES OU CONTRAFACTUELLES	RESERVES REGLEMENTAIRES	AUTRES RESERVES	REPORT A NOUVEAU	FONDS ASSOCIAITIFS RESULTAT/CONTROLE DE TIERS FINANCIERS	SUVENTIONS D'INVESTISSEMENT	PROVISIONS REGLEMENTAIRES	TOTAL I	120 856,11
-20 343,40		114 451,40	84 480,66	114 451,40	94 108,00	114 451,40	634,00	702,40	702,40	TOTAL I	120 856,11
-20 343,40		114 451,40	84 480,66	114 451,40	94 108,00	114 451,40	634,00	702,40	702,40	TOTAL II	120 856,11
FONDS DE PROVISIONS POUR CHARGES		PROVISIONS POUR RISQUES	PROVISIONS POUR RISQUES	PROVISIONS POUR CHARGES	PROVISIONS POUR CHARGES	PROVISIONS POUR CHARGES	EMPRUNTS OBLIGATORIRES CONVERTEBLES	EMPRUNTS ET DETTES APPELES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTEES RATTACHEES	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTEES RATTACHEES
120 856,11		120 856,11	120 856,11	120 856,11	120 856,11	120 856,11	AVANCES ET COMPTES SUR COMMANDES EN COURS	AVANCES ET COMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTEES RATTACHEES	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTEES RATTACHEES	AUTRES DETTES
3 812,15		3 435,79	19 412,94	3 435,79	8 590,41	19 412,94	48 355,04	3 812,15	3 435,79	19 412,94	69 176,07
56 773,51		56 773,51	56 773,51	56 773,51	56 773,51	56 773,51	DETTES FINANCIERES ET COMPTEES RATTACHEES	DETTES ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION	LEGES ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)	TOTAL AL VI
305 117,60		305 117,60	305 117,60	305 117,60	305 117,60	305 117,60	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)	ENGAGEMENTS DONNES	69 176,07

The percentage of the ports in the portfolios

LESSON NINETEEN

Edaté le 19/04/10

www.usenix.org/events/usenix10/

TNCC = COMITÉ DE L'ORTHEOCHÉR

EDITEE LE 19/04/10
COMTE DE RESULTAT

PRODUITS FINANCIERS :				
D'autres intérêts et produits financiers assimilés (3)	603,19	612,48	6 759,48	T O T A L V
DE PARTICIPEATIONS (3)				
D'autres intérêts et créances assorties d'immobilisés (3)	0,00	0,00	0,00	T O T A L VI
CHARGES FINANCIERES :				
Dépenses nettes et charges assimilées (4)	19,53	19,53	19,53	
Chargés nettes / cessations de valeurs mobilières de placement				
Défenses et charges assimilées de change				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur opérations de gestion				
PRODUITS EXCEPTIONNELS :				
Sur opérations en capital				
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				
Sur opérations de gestion				
T O T A L VII	169,95	169,95	169,95	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 697,06	216 746,47	216 746,47	
SOLDE DES RESSOURCES EFFECTIFS :				
Reportes des ressources non utilisées des exercices antérieurs	120 856,11	120 856,11	120 856,11	
Engagements à réaliser sur ressources effectives				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	121,00			
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	392 000,68	412 344,10	433 037,75	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+X)				
BENEFICE OU PERTE	-20 343,40	29 970,76	29 970,76	
(3) Don't produits concernant les entreprises liées				
(4) Don't intérêts concernant les entreprises				
TOTAL PRODUITS Benévole	56 042,00	56 042,00	56 042,00	
Personnel bénévole et prest.	3 102,60	3 102,60	3 102,60	
Dons en nature	3 102,60	3 102,60	3 102,60	

LNC/C - COMITÉ DU LOIR ET CHER
Exercice du 01/01/09 au 31/12/09
De la période 01/01 pour 12 périodes
Edition le 19/04/10
CONTEXTE DE RESULTAT
(SUITE)

ANNEXE DES COMPTES 2009

1. Faits majeurs de l'exercice	3
1.1. Principaux événements de l'exercice	3
1.2. Principes comptables et dérogation	4
1.2.1. Présentation des comptes	4
1.2.2. Cadre légal de référence	4
1.2.3. Changements de méthode	4
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	4
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	4
1.2.4. Dérogation comptable	5
1.3. Durée et période de l'exercice comparable	5
2. Informations relatives au bilan	6
2.1. Actif	6
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	6
2.1.2. Tableau de variations des amortissements	6
2.1.3. Immobilisations incorporelles	6
2.1.3.1. Principaux mouvements	7
2.1.3.2. Frais d'établissement	7
2.1.3.3. Méthode d'amortissement	7
2.1.4.1. Évaluation	8
2.1.4.2. Principaux mouvements	8
2.1.4.3. Crédit-bail	8
2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global	9
2.1.5.1. Immobilisations financières principaux mouvements	9
2.1.5.2. Immobilisations financières	9
2.1.6. Évaluation des stocks	9
2.1.7. Creances	10
2.1.8. Produits à recevoir (à détaille)	10
2.1.9. Crèances à recevoir (à détaille)	10
2.1.10. Valeurs mobilières de placements	11
2.1.11. Charges constatées d'avance (à détaille)	12
2.2. Passif	13
2.2.1. Fonds associatifs	13
2.2.2. Provisions pour risques	14
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	15
2.2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	16
2.2.4. Fonds dédiés - Tableau de suivi	17
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées	17
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées	18
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	19
2.2.5. Etat des dettes	19
2.2.6. Charges à payer (à détaille)	20
2.2.7. Détail des fournisseurs et compétences ratagées	20
2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs)	20
2.2.9. Autres informations significatives	20
2.3. Ligue contre le cancer	20

3. Informations relatives au compte de résultat.....	21
3.1. Compte de résultat	21
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation	21
3.1.2. Ventilation de l'effetif moyen des bénévoles	22
3.1.3. Ventilation de l'effetif moyen des permanents	23
3.2. Contributions volontaires en nature	23
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non compatibles : nature, importance (bénévolarat, mise à disposition...).	23
3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	24
3.5. Legs et donations acceptées par l'association avant autorisation administrative.....	24
3.6. Tableau de suivi des legs	25
3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre.....	25
3.8. Engagements hors bilan	25
3.8.1. Empunt auprès des organismes bancaires	25
3.8.2. Crédit-bail.....	26
3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009	26
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	27
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	27
4.1.1. Définition des missions sociales	27
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	27
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public	28
4.1.4. Tableau de passage complet de résultat/CER	28
4.1.5. Règle d'affectation des cotis directes et indirects	29
4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en débit	30
4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en débit	31
4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31

- I. Faits majeurs de l'exercice**
- I.I. Principaux événements de l'exercice**
- Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :
- 1.1.1. Mouvement du personnel
 - 1.1.2. Le comité a obtenu plusieurs legs d'un montant global de 15.277,45 euros.
 - 1.1.3. Le comité a pu débloquer le legs de 120.856,11 euros, effectué à la recherche (équipes labellisées).
 - 1.1.4. Le comité a bénéficié d'un don exceptionnel de 30.000 euros au mois de décembre 2009, effectué à la recherche (équipes labellisées).
 - 1.1.5. Remplacement par Mme HUBERT Françoise et CHIMBEAUD Démission de Mme DUPRIEZ Laurence, Déleguée à la Communication Remplacé par Mme HUBERT Françoise et CHIMBEAUD Démission de Laurence DUPRIEZ, Dr. BROUZIN. Démission de Pierre SAUVAGET, Jeanne THOMAS, Flore THOMAS, Coop'tés de VIEUXGUE.
 - 1.1.6. Formation d'un nouveau bureau.
 - 1.1.7. Formation d'un nouveau Conseil d'Administration.
 - 1.1.8. Assemblée Générale du 15 mai 2009.
 - 1.1.9. Reconduction de la signature d'une convention de partenariat avec la radio locale PLUS FM.
 - 1.1.10. Reconduction du financement des ateliers esthétiques à Vendôme. Blois (Y compris avec l'hôpital).
 - 1.1.11. Reconduction du financement des ateliers créatifs.
 - 1.1.12. Réouverture de l'Antenne Temps d'Accueil et de Partage à Vendôme.
 - Recrutement d'Annabelle POUILLE (1 H 75).

La cotisation de 10% due le Comité Départemental versé au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

1.2.4. Dérogation compréhensible

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compler de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ». Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compler de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compler de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ». Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compler de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'article du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

1.2.3. Changements de méthode

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,

Prudence, conformément aux hypothèses de base : Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

comptable. Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Foundations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation.

1.2.2. Cadre légal de référence

- L'annexe.
- Le compte de résultat.
- Le bilan.

Les documents dénommés états financiers compriment :

1.2.1. Présentation des comptes

1.2. Principes comptables et dérogation

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

I.3. Durée et période de l'exercice comptable

- ▷ Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.
- ▷ Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1^{er} avril 2010 ;

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des cotis historiques).

Situations et mouvements	A	B	C	D
Immobilisations incorporelles	19 426,05	997,63	997,63	19 426,05
Immobilisations financières	20 423,68			20 423,68
TOTAL		0,00	0,00	19 426,05

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Immobilisations incorporelles	13 919,75	1 038,78	1 038,78	13 919,75
Immobilisations corporelles	14 958,53	0,00	0,00	14 958,53
TOTAL		0,00	0,00	14 958,53

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE	NEANT
Logiciel	Linéaire	3	2.I.3.2. Frais d'établissement
Terrain	-	-	2.I.3.3. Méthode d'amortissement
Bâtiment structure	50		
Bâtiment charpenté, couverture & étanchéité	25		
Bâtiment façade & revêtement	15		
Bâtiment plomberie & électricité	25		
Bâtiment menuiseries extérieures	20		
Bâtiment ascenseur	15		
Bâtiment peinture & revêtement des sols	10		
Aménagement & agencements des bureaux	25		
Aménagement bureaux chaufrage	15		
Aménagement bureaux plomberie	25		
Aménagement bureaux menuiseries	15		
Aménagement bureaux petiture & revêtement	25		
Aménagement bureaux petiture & revêtement	15		
Matière de Bureau	3		
Conteneurs	3		
Matière de Transport	4		
Matière de Bureau	3		
Matériel informatique	3		
Mobilier de Bureau	5		

2.I.3.3. Méthode d'amortissement

NEANT

2.I.3.2. Frais d'établissement

LE COMITÉ N A PAS D'IMMOBILISATIONS INCORPORÉES

Détaillez les immobilisations incorporées sorties (cédées, mises au rebut ...) au cours de l'exercice qui sont significatives.

LE COMITÉ N A PAS D'IMMOBILISATIONS INCORPORÉES

Détaillez les immobilisations incorporées acquises au cours de l'exercice qui sont significatives.

2.I.3.1. Principaux mouvements

Valeur d'origine	Terrains	Constructions	materiel	Autres	Total				
Amortissements:						NEANT			
Cumuls exercice							Détaillons de l'exercice		

2.I.4.3. Crédit-bail

Les principales sortes d'immobilisations corporelles sont les suivantes : NEANT

nature de l'immobilisation	Montant en euros	Investissements directs	Crédit Bail	Mobilier de bureau	Lit esthétique	TOTALX	997,63	0,00

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

2.I.4.2. Principaux mouvements

- compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les frais d'acquisition sont :

- Frais d'acquisition

2.I.4.1. Evaluation

valeur nette comptable.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la

production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escamots de règlement ou à leur coût de production.

2.I.4. Immobilisations corporelles

LE COMITE N A PAS DE STOCK

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

dépréciation est calculée.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une

stocks compatibles.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte clés, etc...) sont évalués selon la

2.1.6. Evaluation des stocks

Types d'immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute de la clôture de l'exercice	Participations	Créances rattachées à des participations	Titres immobilisées de l'actif de portefeuille	Autres titres immobiliés	NEANT

2.1.3.2. Immobilisations financières

LE COMITE N A PAS ACQUIS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2.1.3.1. Principaux mouvements

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une

provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entrée

premier sort (méthode FIFO).

2.1.5. Immobilisations financières

NEANT

2.1.4. Actions acquises ou produits pour un coût global

- 2.1.9. Crées à recevoir (à détailler)
- Atelier des Bocagés : 260,53 euros

TOTAUX

	7.256,01 €
reçvoir	
Prélèvement automatique à	
140,00 €	
Don à recevoir	
1.051,86 €	
Atelier des bocagés	
1.208,14 €	
Ventes des produits de noël	
118 €	
Subvention des communes	
250,00 €	
Abondement Leclerc	
3.200,00 €	
Intérêts sur legs	
1.288,01 €	

- 2.1.8. Produits à recevoir (à détailler)

(a) Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours

et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice

Créances (a)	Liquidité de l'actif	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	TOTAL	10 032,84	10 032,84	0,00
Autres								
Crées clients et comptes rattachés		260,53			9 772,31			
Crées de l'actif circulant								
Autres								
Crées rattachées à des participations								
Prêts (1)								
Crée de l'actif immobilisé								
Crées constatées d'avance								

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

2.1.7. Crées

2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	(+) Values réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)					
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations					
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A					
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIÈRES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires) • Sicav & Fonds Communs Monétaires					
Autres : (A détailler)					
TOTAL	57 889,07	57 889,07	0,00	0,00	6 859,99

NEANT

2.1.1. Charges constatées d'avance (à détailler)

CN°517	Montants au 31 décembre	
LIVRET A (C.N.C.A.)	68 487,20	
LIVRET B	0,00	
TOTAL	68 487,20	

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

<u>VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros)</u>					
	<u>EXERCICE 2009</u>				
	<u>A</u> <i>N° plan comptable et intitulé</i>	<u>B</u> <i>Montant au 31/12/2008</i>	<u>C</u> <i>Diminution</i>	<u>D</u> <i>Montant au 31/12/2009 (4)</i>	<u>Observations</u>
Fonds propres					
10220000 - Fonds de dotation (1)				0,00	
10650000 - Fonds de réserve générale		61 887,01		61 887,01	
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				0,00	
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				0,00	
10688100 - Fonds de réserve recherche		22 593,65	29 970,76	52 564,41	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				0,00	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				0,00	
11000000 - Report à nouveau créiteur (3)				0,00	
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)				0,00	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)		29 970,76	29 970,76		<i>Affectation du résultat : A-B+C=D</i>
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0,00	
	<i>Total</i>	114 451,42	29 970,76	114 451,42	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la ligue.

10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

JOINDRE LE PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONCERNANT L'AFFECTATION

- Une provision est constatée lorsqu'e^t les conditions simulées sont réunies :*
- *L'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,*
 - *une sorte probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,*
 - *une évaluation jiable du montant de l'obligation.*

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A		B		C		D		E	
	<u>Provisions</u>	<u>Augmentations</u>			<u>Diminutions</u>		<u>Reprises de l'exercice</u>		<u>Provisions à la fin de l'exercice</u>	
Rubriques										
CN° :			Provisions utilisées		Provisions devenues sans objet		Provisions à la fin de l'exercice		<i>Informations sur les provisions</i>	
CN° 681500			BILAN		CN° :				<i>- Nature de l'obligation provisionnée</i>	
-151100					-151100				<i>- Estimation financière</i>	
-151600					-151600				<i>(hypothèse ayant conduit l'estimation)</i>	
-151800					-151800				<i>- Échéance attendue</i>	
Provisions réglementées										
1.							0			
Provisions pour risques										
2. Indemnité départ à la retraite		634,00			634,00		0,00		702,40	
3.									0	
4.									0	
Provisions pour charges										
5.									0	
6.									0	
7.									0	
8.									0	
			TOTAL		634,00		0,00		702,40	
<i>(E) Informations sur les passifs éventuels</i>										
<i>Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations</i>										

Le calcul est par salaire, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accrétionnement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenue est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

- Principales hypothèses économiques retenues :

Enregistrements retraites				Total (1)
Non provisoire	Provisoire	Provisoire	Enregistrements retraites	
702,40	702,40	Indemnité de départ à la retraite		
702,40	702,40	Prise en charge des cotisations mutuelle santé		
0,00	0,00	Prise en charge des salariés partis en retraite		

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (19)		Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)		
		Année	Montant	A	B	C	D
Ressources							
TOTAL			0	0	0	0	0
				NEANT			

(I) *A regrouper le cas échéants*

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Affectation initiale	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources		(1)	A	B	C	D
Dons manuels						0
Legs et donations						
Legs et donations sous-total		0	0	0	0	0
Legs et donations	0	0	0	0	0	0
Legs 120 856,11 €	120 856,11	Projet immobilier Affecté à la recherche	120 856,11	120 856,11	0,00	0,00
sous-total	120 856,11		120 856,11	120 856,11	0,00	0,00
TOTAL	120 856,11		120 856,11	120 856,11	0,00	0,00

Emprunts souscrits au cours de l'exercice					
(2) Emprunts remboursés au cours de l'exercice					
Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à 1 an	Degré d'exigibilité du passif
Emprunts obligatoires convertibles (2)					
Autres emprunts obligatoires					
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine et plus de 2 ans à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers (2)					
Dettes fournisseurs et complices rattachées	19 412,94	19 412,94			
Dettes fiscales et sociales	3 435,79	3 435,79			
Dettes sur les immobilisations et complices rattachées					
Autres dettes	48 355,04	48 355,04			
Produits constatés d'avance					
TOTAL	71 203,77	71 203,77			0,00

2.2.5. Etat des dettes

Concernne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

2.2.9. Autres informations significatives

3.435,99 €

Dettes congés à payer	600,44 €	Provisions charges sociales/s/dettes congés
Dettes congés à payer	2.835,35 €	Dettes congés à payer
<ul style="list-style-type: none"> • Dettes concernant les congés payés 		
Taxe sur salaire	0,00 €	Formation professionnelle
URSSAF	0,00 €	Caisse de retraite
ASSEDIC	0,00 €	Caisse de prévoyance
Mutuelle	0,00 €	Mutuelle
<ul style="list-style-type: none"> • Organismes sociaux 		

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :

19.412,94 €

Comptes fournisseurs	11.627,08 €	Comptes factures non parvenues

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :

48.355,04 €

Recherche (Pr BOURMEYSTER Nicolas)	5.000,00 €	Recherche (Pr KLEIN Bertrand)
Recherche (Pr GAZZELI Sylvie)	26.323,55 €	Recherche (l'adolescent face aux cancers)
Centre Hospitalier Blois	2.855,98 €	Recherche (l'adolescent face aux cancers)

2.2.6. Charges à payer (à détailler)

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

<i>Montants</i>	<i>Montants</i>	<i>Montants</i>	<i>Montants</i>	<i>Montants</i>
17.661,27 €	17.661,27 €	17.661,27 €	17.661,27 €	17.661,27 €
Resources propres (vénies, prestations de services...)				
<i>Subventions :</i>				
3.959,00 €	3.959,00 €	3.959,00 €	3.959,00 €	3.959,00 €
25.736,00 €	25.736,00 €	25.736,00 €	25.736,00 €	25.736,00 €
198.353,96 €	198.353,96 €	198.353,96 €	198.353,96 €	198.353,96 €
<i>Cotisations :</i>				
25.736,00 €	25.736,00 €	25.736,00 €	25.736,00 €	25.736,00 €
198.353,96 €	198.353,96 €	198.353,96 €	198.353,96 €	198.353,96 €
<i>Dons :</i>				
245.710,23 €	245.710,23 €	245.710,23 €	245.710,23 €	245.710,23 €

Critères utilisés :

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

A	B	C	D
Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS			
Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit": Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	20		0
BÉNÉVOLES "ADMINISTRATIFS"			
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	110	0,06 0,7938
BÉNÉVOLES DE TERRAIN			
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc....) - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	4 2 246	1260 32 2760	0,76 0,02 1,68 10,0548 0,2646 0 0 0,1323 0,1323 0
AUTRES			
TOTAUX		277	4192 2,54 33,6042
(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)			
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=13,23 € (équivalent temps plein x 13,23 €)			

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non compatibles :

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le temps dépensé des contributions volontaires en compte de classe 8.

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant	TOTAL
LOCaux de la mille Bois	Barrème administratif +2%	2 084,00	
LOCaux de la mille Salle Drogelais	Barrème administratif	318,60	
Tableau Mr Martin	Prix de vente	700,00	
Revalorisation du cout de bénévolat	Taux horaire à 13,23 €	56 042,18	
Abandon des frais	Barrème des impôts (0,297 €)	1 310,11	
			60 454,89

3.2. Contributions volontaires en nature

PERMANENTS	A	B	C	Nombre de personnes d'heures DADS	Nombre de personnes DADS	Équivalent plein-temps (1)	(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures
Personnel salarié				2749	3	1,51043956	
Personnel mis à disposition				0	0	0	
CES et/ou Autres ...				0	0	0	

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

Description	Motant	Date de l'acceptation	TOTAL	0
			NEANT	

A utiliser que pour les dossier soumis à la procédure antérieure d'autorisation préalable par l'autorité administrative. Exclusivement pour les Comités Reconus d'utilité publique

3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

SALARIES	Date entrée	Nombre d'heures DIF acquises	Nombre d'heures DIF non effectuées	Sauler Sophie
		51	51	
		2004	2005	80

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienne de au moins un an bénéfice chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salaire en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Au 31 décembre 2009, l'engagement envers les organismes bancaires s'élève à la somme de :
Se décompose ainsi comme suit :
- capital restant dû : 0,00 €
- intérêts restants dus : 0,00 €

3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

3.8. Engagements hors bilan

Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisés	Sorries vendues	Stocks Stocks	(stock final)	TOTAL
0	0	0	0	0	0	0
0						
0						
	NEANT					
0						
0						
0						

3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Ceci ne concerne que les communes d'utilité publique ou assimilées.

Successions en cours de radiation.

Tableaux diverts:

juin 2001. Le poste comparable doit correspondre à un multiple de 8€
 La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29
 2010 et pour les classements des Comités.
 NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale

D.R. Jean-Michel LE MAUF

Signature du président du Comité Départemental :

3.217 adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à

3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Valeurs d'origine	Terrains	Constructions	Installations matérieli et outillage	Autres	TOTAL	Répartitions des crédits-balles
0	0	0	0	0	0	Montants pris en charge dans l'exercice
0	0	0	0	0	0	sous-total
0	0	0	0	0	0	- à plus de 5 ans
0	0	0	0	0	0	- à plus d'1 an et 5 ans au plus
0	0	0	0	0	0	- à 1 an au plus
0	0	0	0	0	0	Valeurs résiduelle
0	0	0	0	0	0	sous-total
0	0	0	0	0	0	- à plus de 5 ans
0	0	0	0	0	0	- à 5 ans au plus
0	0	0	0	0	0	- à un 1 au plus
0	0	0	0	0	0	Redevances restant à payer
0	0	0	0	0	0	sous-total
0	0	0	0	0	0	- cumuls exercices antérieurs
0	0	0	0	0	0	Redevances payées
0	0	0	0	0	0	sous-total
0	0	0	0	0	0	- dotations de l'exercice
0	0	0	0	0	0	Amortissements
0	0	0	0	0	0	- cumuls exercices antérieurs
0	0	0	0	0	0	Exercice clos au 31/12/2009

3.8.2. Crédit-bail

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

produits annexes. »

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affichent ou non effets, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les

RESSOURCES COLLECTEES AU PRES DU PUBLIC

3.9.2. Définition des ressources collectées auprès du public

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des

actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

ACTIONS DE FORMATION

«epistage. »

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informier et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient,

« « Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« « Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et

« « Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS DE RECHERCHE

3.9.1. Définition des missions sociales

3.9. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public



3.9.4. Tableau de passage complète de résultat/CER

- Le don moyen est de 42,21 euros pour les campagnes de fidélisations
- Le don moyen est de 28,54 euros pour les campagnes de prospections
- Aucune nouvelle campagne par rapport en 2008
- Aucun nouveau mode de campagne par rapport en 2008

3.9.3. Fait significatif de l'exercice relatif à la générosité du public et aux campagnes d'appel à la générosité du public

Synthèse du compte d'emploi des ressources

comité du Loir et cher - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

	EMPLOIS	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
1-MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisation en France					
Actions réalisées directement	303457,40		295898,40	236652,16	102345,47
Versements à d'autres organismes appartenant en France	303457,40		1.1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	210431,41	236652,16
2. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	27487,67		Dons minimes non affectés	189455,96	
	275069,73		Dons minimes affectés	5598,00	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			Liens et autres libéralités non affectés	15277,45	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		Liens et autres libéralités affectés	0,00	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00			26420,75	
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	55132,20		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	3200,00	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	55132,20		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	3959,00	
	0,00		53052,10 4- AUTRES PRODUITS	26499,41	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	53052,10				
	0,00				
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT					
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	411641,70		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	270510,57	
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	702,40		II-REPRISES DES PROVISIONS	634,00	
	0,00		III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS DES EXERCICES ANTERIEURS	120856,11	
V- TOTAL GENERAL	412344,10		IV- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	20343,42	120856,11
V-. Part acqu immob brutes de l'Exe financées par les ressources coll. aux public			VI- TOTAL GENERAL	412344,10	
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	69,10				
Missions sociales	17093,00		VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		379275,23
Frais de recherche de fonds	37194,00		SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
Frais de fonctionnement et autres charges	5667,71		EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		80778,51
			Bénévolat	56042,00	
			Prestations en nature	1310,11	
			Dons en nature	3102,60	

Une méthode d'affection des coûts indirects est définie de la façon suivante en fonction du temps estimé pour chaque mission (uniquement pour le poste de la secrétaire) et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le Conseil D'administration.

- Frais de fonctionnement	24.325,43 €
- Frais d'appel aux dons et legs.	6.047,95 €
- Communication	0
- Actions de recherche	0
- Actions de formation	0
- Actions d'information de prévention et de dépistage	4.964,90 €
- Actions en direction des malades	7.075,37 €

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affection préétablie.

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

3.9.5. Règle d'affection des coûts directs et indirects

Définition des coûts directs et indirects

Ce montant s'élève à 102.345,47 € et a été validé par le CA du 03 décembre 2009.
 Ce pourcentage moyen est appliquée au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminue de l'ensemble des valeurs nettes comparables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des effets collectifs non affectés par rapport à l'ensemble des ressources constatées non versées exceptuelles.

3.9.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.
 Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auxquels elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).
 La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

3.9.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.
 Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

Date	d'acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant investissement	Part	Total des acquisitions par le Générosité du Public	Dotation à neutraliser				
25/02/2009	Mobilier	350,00	0,00	350,00	58,30	10,80				
17/12/2009	Lit Esthétique	647,63	0,00	0,00	647,63	10,80				

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public
 ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009
 Le remplacement des immobilisations et de leurs dotations s'applique tout à compter des exercices

3.9.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

3.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par le tiers financeurs. Cette variation s'élève à 120.856,11 euros, dont 0 euro d'engagement, et 120.856,11 euros de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2).